

Politique ESG d'OTEA Capital

Notre approche repose sur l'application de filtres d'exclusion et de l'intégration de critères ESG basé sur le système de notation de l'agence MSCI.

Exclusions

Pour les Fonds AGILIS, AGORA

Nous appliquons les exclusions suivantes :

Exclusions normatives et sectorielles : tabac, charbon, armes controversées (bombes à sous-munitions, mines antipersonnel, armes chimiques et biologiques).

Système de notation ESG par MSCI

Les notations ESG de MSCI classent les entreprises dans l'une des sept catégories de lettres :

- Leader – « Entreprise leader de son secteur dans la gestion des risques et opportunités ESG les plus importants », classée AAA ou AA.
- Moyenne – « Entreprise présentant un bilan mitigé ou non exceptionnel en matière de gestion des risques et opportunités ESG les plus importants par rapport à ses pairs du secteur », classée dans les catégories A, BBB ou BB.
- Retardataire – « Entreprise en retard par rapport à son secteur d'activité en raison de son exposition élevée et de son incapacité à gérer les risques ESG significatifs », classée B ou CCC.

Letter Rating	Leader/Laggard	Final Industry-Adjusted Company Score
AAA	Leader	8.571* - 10.0
AA	Leader	7.143 – 8.571
A	Average	5.714 – 7.143
BBB	Average	4.286 – 5.714
BB	Average	2.857 – 4.286
B	Laggard	1.429 – 2.857
CCC	Laggard	0.0 – 1.429

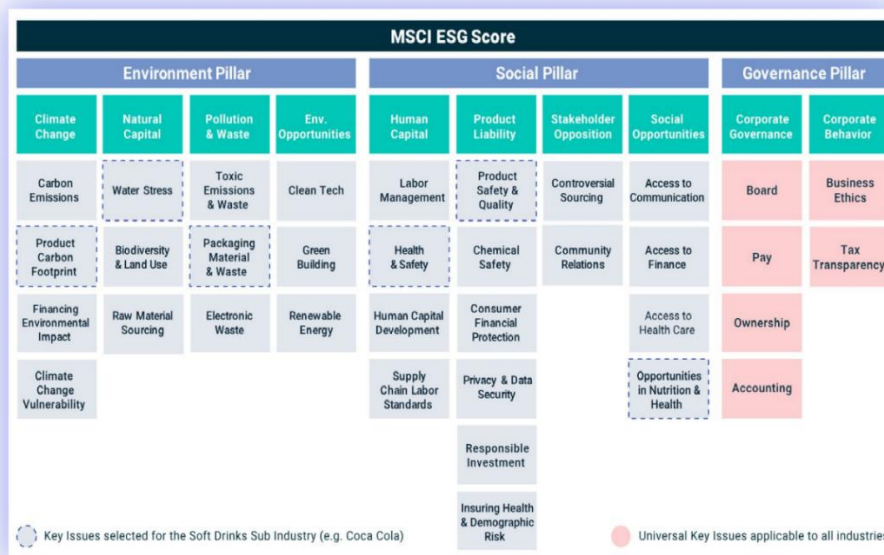
Processus et méthodologie

Les notations ESG de MSCI examinent plus de 1000 points de données (KPI, politiques, objectifs, etc.), en tenant compte des paramètres d'exposition (dans quelle mesure l'entreprise est-elle exposée aux problèmes matériels du secteur), des paramètres de gestion (comment l'entreprise gère-t-elle chaque problème), et de 35 questions clés ESG.

Une équipe spécialisée dans la recherche ESG fournit des informations tout au long du processus de notation et un comité MSCI effectue un suivi systématique et un examen de la qualité des informations ainsi qu'un examen formel.

Les 35 questions clés, présentées dans le diagramme ci-dessous, sont centrées sur l'intersection entre les questions matérielles uniques d'une entreprise et les questions spécifiques à un secteur, ce qui signifie que les notations ESG de MSCI évaluent les entreprises sur leur performance par rapport à leurs pairs au sein de leur secteur, pour une comparaison plus précise (toutes les entreprises sont évaluées sur la gouvernance d'entreprise et le comportement de l'entreprise).

Des détails plus spécifiques sur le calcul des métriques MSCI et une ventilation des facteurs pris en compte sont disponibles sur la page Méthodologie de calcul des métriques ESG de MSCI.



Si les questions clés sont identifiées en examinant quantitativement chaque secteur dans son ensemble, l'exposition de chaque entreprise à chaque question varie en fonction de sa mission et de son champ d'action.

Les notations ESG de MSCI calculent l'exposition de chaque entreprise aux principaux risques ESG à travers les différentes composantes de la chaîne de valeur d'une entreprise : y compris les principaux produits/segments d'activité, les lieux de ses opérations et d'autres mesures pertinentes telles que la production externalisée ou la dépendance à l'égard des contrats gouvernementaux.

Par exemple, MSCI indique dans son document méthodologique que si son modèle prend en compte les moyennes pour les « impacts externalisés tels que l'intensité en carbone, l'intensité en eau et les taux d'accidents », les entreprises ayant des modèles

économiques inhabituels [...] peuvent être confrontées à des risques et opportunités clés moindres ou supplémentaires [et] des exceptions spécifiques à l'entreprise sont autorisées » dans certaines situations.

Ainsi, les questions clés propres à un secteur d'activité peuvent ne pas être les mêmes pour toutes les entreprises de ce secteur (bien qu'il doive y avoir au moins un chevauchement important).

Les données spécifiques aux entreprises dépendent également de l'exposition et des paramètres de gestion, qui sont tous deux notés par MSCI sur une échelle de 0 à 10.

Les questions sont également pondérées en fonction de l'impact et de l'horizon temporel de leurs risques ou opportunités. MSCI détermine si l'industrie est un contributeur majeur ou mineur à une question, et identifie un risque ou une opportunité comme étant :

- à court terme (moins de 2 ans)
- à moyen terme
- ou à long terme (5+ ans)

Analyse des controverses

Sur la base des informations fournies par MSCI.

MSCI ESG Controversies est conçu pour identifier les entreprises de l'univers de couverture MSCI ESG Controversies et Global Norms qui peuvent être soumises à un risque de réputation en raison de leur implication présumée dans des cas de controverse ESG.

Un cas de controverse ESG survient lorsque des impacts environnementaux ou sociaux négatifs signalés sont prétendument causés par une entreprise ou y contribuent, ou sont liés à ses opérations, sa chaîne de valeur, ses produits ou ses services.

Il peut également se produire lorsque l'entreprise est présumée impliquée dans une mauvaise conduite qui est considérée comme favorisant les impacts négatifs. Un cas de controverse ESG peut être dérivé d'allégations, d'un événement unique tel qu'un déversement, un accident ou une action réglementaire, ou d'événements ou de pratiques multiples tels que des amendes en matière de santé et de sécurité, des enquêtes sur un comportement anticoncurrentiel par différents régulateurs, de multiples protestations communautaires dans les bureaux d'une entreprise, ou de multiples poursuites individuelles alléguant des pratiques discriminatoires.

Le cadre analytique MSCI ESG Controversies organise les cas de controverses ESG au sein de trois piliers : Environnement, Social et Gouvernance. Le pilier social est lui-même divisé en trois sous-piliers : Sous-pilier des droits de l'homme et de la communauté, sous-pilier des droits du travail et de la chaîne d'approvisionnement et sous-pilier des clients. Les piliers et sous-piliers sont eux-mêmes divisés en 28 thèmes.

Toutes les allégations sont associées à au moins un cas de controverse ESG. Étant donné que les allégations les plus graves peuvent avoir un large éventail d'implications, MSCI ESG Research peut établir le profil de plusieurs cas de controverse ESG dans différents thèmes. Chaque cas de controverse ESG est évalué séparément conformément au cadre analytique MSCI ESG Controversies et fait l'objet d'un suivi dans le temps en vue de sa résolution.

Chaque cas de controverse ESG reçoit un score et un drapeau associé avec un code couleur basé sur trois données : Gravité, rôle de l'entreprise et statut. Lorsqu'une entreprise est confrontée à plusieurs cas de controverse ESG, le score global de l'entreprise et le drapeau correspondant sont déterminés par le pilier le moins bien noté.

ENVIRONMENT	SOCIAL			GOVERNANCE
	HUMAN RIGHTS & COMMUNITY	LABOR RIGHTS & SUPPLY CHAIN	CUSTOMERS	
Biodiversity & Land Use	Impact on Local Communities	Child Labor	Product Safety & Quality	Bribery & Fraud
Energy & Climate Change	Human Rights Concerns	Collective Bargaining & Unions	Anticompetitive Practices	Controversial Investments
Supply Chain Management	Civil Liberties	Discrimination & Workforce Diversity	Customer Relations	Governance Structures
Water Stress	Other	Labor Management Relations	Marketing & Advertising	Other
Toxic Emissions & Waste		Supply Chain Labor Standards	Privacy & Data Security	
Operational Waste (Non Hazardous)		Health & Safety	Other	
Other		Other		

Severity	Company Role	Status of the ESG controversy case		
		Ongoing	Partially Concluded	Concluded
Very Severe	Direct	0	1	2
Very Severe	Indirect	1	2	3
Severe	Direct	1	2	3
Severe	Indirect	2	3	4
Moderate	Direct	4	5	6
Moderate	Indirect	5	6	7
Minor	Direct	6	7	8
Minor	Indirect	7	8	9

Ces informations sont complétées par une veille permanente de la presse quotidienne et spécialisée pour l'ensemble des entreprises des portefeuilles réalisée par l'équipe de gestion.

Sont considérées comme des controverses très sévères, les controverses mettant en péril la pérennité de l'activité d'une entreprise et/ou mettant en doute la véracité de l'information recueillie lors de l'analyse ESG

Une controverse de risque sévère fait l'objet d'une mise sous surveillance renforcée.

En cas d'émergence d'une controverse très sévère pour une entreprise d'un des portefeuilles gérés, le comité de gestion prendra si nécessaire une décision de désinvestissement à un rythme qui tiendra compte des conditions de marchés.

Fonds American Convictions et Asian Convictions

American Convictions et Asian Convictions sont des fonds nourriciers investis intégralement (hors liquidités) dans leur fonds maître respectif, lesquels respectent le cahier des charges défini par l'article 8 du Règlement SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation).

Les sociétés de gestion des fonds maîtres appliquent chacune leur propre processus ESG et leur propre système de notation qui guident la sélection et le suivi des investissements.

Pour en savoir plus, nous invitons les investisseurs à se référer au prospectus des fonds American Convictions et Asian Convictions afin d'obtenir davantage d'informations sur la stratégie et le processus ESG des fonds maîtres.

Fonds ALTAUX Sélection

Le fonds est un fonds de fonds obligataire respecte la classification SFDR selon l'article 8. Ainsi, le fonds sera investi à 90% minimum dans des fonds classés également SFDR8 ou SFDR 9. Une revue du process ESG de chaque fonds est effectué avant tout investissement.

Des informations détaillées sur la stratégie et le processus ESG du fonds ALTAUX Sélection sont disponibles dans son prospectus.